



Ottawa, le 17 décembre 2003

AVIS DES DOUANES N-552

Changement obligatoire apporté à l'option de mainlevée du SMGI

1. Cet avis fait suite à l'avis des douanes N-524, émis le 11 juillet 2003, concernant l'exigence en matière de participation au Programme d'inscription des chauffeurs du secteur commercial (PICSC) ou au programme Expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES) visant les chauffeurs voulant utiliser l'option de mainlevée du Système de mainlevée pour les grands importateurs fréquents (SMGI).
2. L'exigence voulant que les chauffeurs effectuant des déclarations selon les termes de l'option du SMIF soient tenus de présenter une carte du PICSC ou de l'EXPRES et qui doit entrer en vigueur le 1^{er} août 2003 est remise jusqu'à la mise en œuvre de l'initiative visant l'information préalable sur les expéditions commerciales.
3. Tous les aspects du processus de mainlevée selon le SMGI demeureront inchangés, y compris le traitement normal des chauffeurs à la ligne d'inspection primaire (LIP).
4. On incite les chauffeurs à continuer de présenter des demandes pour la carte du PICSC ou de l'EXPRES pour ne pas perdre les privilèges de l'option de mainlevée du SMGI à l'avenir. Pour obtenir plus de renseignements au sujet du Programme EXPRES ou du PICSC, appelez la ligne de renseignements EXPRES au 1 866 340-3278 ou envoyez un courriel à l'Agence des douanes et du revenu du Canada à fast-expres@ccra-adrc.gc.ca.

Les formulaires de demande de participation aux programmes en question sont disponibles sur notre site Web à www.adrc.gc.ca/expres ou à www.adrc.gc.ca/customs/business/importing/csa/menu-f.html.

Vous pouvez également communiquer avec l'une des agentes suivantes :

Georgia Gull : (905) 994-6093
Laurie Parsons : (613) 952-1424

5. Toute question au sujet de cet avis doit être adressée à la personne-ressource suivante :

Betty Lou Daye
Programmes de la mainlevée et des entrepôts
Division des processus d'importation
Direction de la politique et de la coordination
opérationnelles
Direction générale des douanes
Immeuble Sir Richard Scott, 8^e étage
Ottawa ON K1A 0L5

Téléphone : (613) 952-1074
Télécopieur : (613) 957-8630
Courriel : BettyLou.Daye@ccra-adrc.gc.ca

Pensez à recycler!



Imprimé au Canada